

Avec Ainpuls, la CPME veut « accélérer les projets »



L'action Ainpuls de la CPME, présentée à l'Espace Kennedy à Bourg, se déroulera du 22 au 24 mars dans les locaux d'Alimentec.

Du 22 au 24 mars, les porteurs de projets d'innovations, de créations d'entreprise, auront rendez-vous à Alimentec. La CPME organisera la deuxième édition de son action Ainpuls, sous-titrée « L'accélérateur de projets » ou encore « Comment propulser vos idées ! » Comme l'explique Agnès Bertillot, présidente départementale de l'organisation patronale, « tous les porteurs de projets peuvent s'inscrire pour venir les pré-

senter et travailler avec nos porteurs de compétences bénévoles, des avocats, des banquiers, des experts-comptables, des contrôleurs de gestion, des étudiants, professionnels de la communication ou du marketing... »

À l'issue de ces demi-journées de leur (dont deux seront ouvertes au public entre 14 et 19 heures), un jury sélectionnera trois dossiers qui seront récompensés par quelques-uns des partenaires de l'opération. La BPI accordera une bourse au lauréat, les suivants au palmarès recevront des « iPhone » de la part d'Orange, des parrainages de chefs d'entreprise, des adhésions à la CPME avec tous les services associés...

« Les inscriptions sont ouvertes, ajoutez

Agnès Bertillot. Nous en sommes déjà à huit projets contre cinq l'année dernière, et les porteurs de compétences qui apporteront conseils et regards extérieurs sont nombreux à proposer leurs services. »

Les partenaires d'Ainpuls 2019 sont le technopole Alimentec, le Lab 01 (basé à Ambérieu-en-Bugey), l'agence régionale de développement économique, Groupama, Orange, EDF, le Conseil départemental, la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg (CA3B), la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat, BPI France et la pépinière d'entreprises Nov and Co à Montluel. ■

par J.-M.p.

